



HERBIGNAC

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 07 DECEMBRE 2022
2022/133

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en salle du Conseil Municipal, le mercredi sept décembre deux mille vingt-deux à dix-huit heures trente, sous la présidence de Mme Christelle CHASSÉ, Maire.

Nombre de membres dont le Conseil municipal doit être composé	29
Nombre de conseillers en Exercice	29
Nombre de conseillers Présents	25
Nombre de votants	28

Etaient présents : Mme Christelle CHASSÉ, M. Maël CARIOU, Mme Cécilia DRÉNO, M. Alain FOURNIER, Mme Françoise CHAMPION, M. Michel CADIET, M. Romain LAUNAY, M Robert ACQUITTER, Mme Marie-Renée BIZET, M. Christian ROUX, Mme Claudie LELECQUE, M. Jean-Philippe BASTIEN, Mme Florence LE MEIGNEN, M. Ibrahim MAKO OLOW, Mme Emmanuelle DEBUSSCHÈRE, M. Laurent LELIEVRE, Mme Céline BERTHO, M. Cédric ORDUREAU, Mme Irène AMATO, M. Pierre-Luc PHILIPPE, M. Arnaud COURJAL, Mme Florence LEPY, M. Christophe LIEGE, M. Denis SEBILO , Mme Huguette ROSIER .

Absent(e)s excusé(e)s : Mme Jeanne DELASSUS (pouvoir à Mme Irène AMATO), M. Laurent GIRARD (pouvoir à Mme Emmanuelle DEBUSSCHERE), M. Yannick DANIEL (pouvoir à M Michel CADIET) , Mme Michelle GUILLEUX

Secrétaire de séance : Mme C. BERTHO

ELECTIONS DES MEMBRES DU CCAS

Rapporteur : C. CHASSÉ

Mme la Maire explique que, Mme LAVOISIER doit être remplacée au sein du conseil d'administration du CCAS à la suite de sa démission du conseil municipal.

S'agissant du CCAS, la procédure est différente des remplacements au sein des commissions municipales.

Le conseil municipal va devoir voter comme en 2020.

Chaque liste de candidats aux élections municipales de déposer une liste de 5 noms maximum ; la liste peut ne pas être complète.

L'élection se fera à la représentation proportionnelle.

Pour rappel le nombre de 5 administrateurs Elus au sein du CCAS a été fixé par délibération du 05 juin 2022 .

Mme la Maire, Présidente du CCAS n'est pas intégrée dans ce nombre.

Les candidats présentés par la liste Environnement et Citoyenneté pour Herbignac sont :

- Françoise CHAMPION
- Marie-Renée BIZET
- Robert ACQUITTER
- Christian ROUX
- Emmanuelle DEBUSSCHERE

Les candidats présentés par la liste Agissons Ensemble pour Herbignac sont :

- Pierre-Luc PHILIPPE
- Michelle GUILLEUX

Il est procédé au vote.

Nombre de votants :28

Dépouillement :

Scrutateurs : I. AMATO et F. LEPY

Nombre de blancs ou nuls : 0

Nombre de suffrages exprimés : 28

Résultats :

Liste Environnement et Citoyenneté pour Herbignac : 4 sièges

- Françoise CHAMPION
- Marie-Renée BIZET
- Robert ACQUITTER
- Christian ROUX

Liste Agissons Ensemble pour Herbignac : 1 siège

- Pierre-Luc PHILIPPE

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Elle peut également faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'autorité territoriale dans les mêmes conditions de délai.

Certifié exécutoire par la Maire compte tenu
De la réception en Préfecture, le 16 décembre 2022
Et de la publication, le 14 décembre 2022

Pour extrait certifié conforme
La Maire,
Christelle CHASSÉ

